

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Protection sociale, droits sociaux (France) > Retraites (France) > **Retraites : démonstration de force des syndicats...**

Retraites : démonstration de force des syndicats...

samedi 24 mai 2008, par [AFP](#), [AP](#), [LCR \(France\)](#), [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 22 mai 2008).

Les organisations syndicales ont fait, jeudi, une démonstration de force face au gouvernement en mobilisant plusieurs centaines de milliers de personnes du public comme du privé dans toute la France au travers de cortèges très fournis, contre les nouvelles modalités de réforme des retraites.

Si les grèves, en particulier dans les transports, semblent avoir été moyennement suivies, la CGT comptabilisait dans toute la France en fin d'après-midi 700.000 manifestants, dont entre 28.000 et 70.000 à Paris selon les sources, et le ministère de l'Intérieur 296.000 au plan national.

Le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly avait expliqué que les syndicats comptaient mobiliser au moins 500.000 personnes.

Au total, ce sont plus de cent manifestations unitaires qui ont eu lieu dans tout le pays avec comme mot d'ordre fédérateur la défense d'une « retraite solidaire ». Ce mot d'ordre a permis d'éviter l'écueil des divergences entre les syndicats favorables à l'allongement à 41 ans mais pas sans avoir au préalable amélioré le taux d'emploi des seniors, comme la CFDT, et ceux qui ne veulent tout simplement pas en entendre parler comme la CGT ou FO.

Les cortèges ont été particulièrement fournis avec notamment 3.000 manifestants selon la police à Tours, entre 4.000 et 8.000 à Nîmes, 4.500 à Toulon selon la police, entre 5.000 et 10.000 à Montpellier, entre 5.400 et 15.000 à Clermont-Ferrand, 5.500 et près de 10.000 à Rennes, 6.900 à 15.000 à Lille, 8.000 à 25.000 à Bordeaux, 8.000 à 30.000 à Grenoble, 8.000 à 60.000 à Marseille, entre 8.500 et 15.000 manifestants dans les rues de Lyon, ou encore 14.000 à 25.000 à Toulouse.

Dans les cortèges, si le secteur public était bien représenté, notamment avec la présence des personnels de la Fonction publique hospitalière ou de fonctionnaires territoriaux, les salariés de plusieurs grands secteurs privés comme le commerce et la distribution, la métallurgie, la chimie ou encore l'aéronautique avaient fait le déplacement.

A Paris, c'est un cortège massif comptant entre 28.000 et 70.000 manifestants qui a quitté la place de la Bastille peu avant 15h en direction de la place Saint-Augustin via celle de la République. La totalité des secrétaires généraux et présidents des cinq grandes confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) étaient présents, ainsi que la FSU, l'UNSA ou encore Sud-Solidaires, derrière une banderole : « Mobilisons-nous pour la défense de la retraite solidaire ».

Côté grève, les préavis déposés, notamment dans les transports, ont en revanche été moyennement suivis. A la SNCF, selon la direction, le taux global de participation au mouvement social était de 24,9% toutes catégories de personnel confondues et de 39% pour les seuls conducteurs.

A la RATP, la direction faisait état d'un trafic normal dans le métro et le RER, sauf sur la ligne B avec une rame sur trois en circulation et l'interconnexion suspendue à la gare du Nord. La circulation des bus et des tramways était par ailleurs « quasi-normale » selon la direction.

A la SNCF, selon la direction, un train sur deux en moyenne était en circulation pour les dessertes de la banlieue parisienne (Transilien) et les Trains express régionaux (TER), et deux sur trois pour les grandes lignes. Le trafic était normal pour les Thalys et les Eurostar.

Du côté d'Air France, la direction annonçait également un trafic perturbé par des « retards marginaux » à Orly jeudi matin, mais un programme de vols maintenus.

Dans les transports urbains de province, l'Union des transports publics (UTP, patronat), qui avait annoncé le dépôt de préavis de grève dans 53 villes, a indiqué que de fortes perturbations (moins de 50% du trafic assuré) étaient observées dans une vingtaine de villes.

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a assuré sur France-2 que « *le gouvernement devra revoir sa copie sous la pression* ». Il a notamment observé que, « *contrairement à ce qui a pu se passer en d'autres séquences, tous les syndicats demandent au gouvernement qu'il revoie sa copie sur les perspectives concernant les retraites* ».

La présidente du MEDEF Laurence Parisot, a pour sa part profité de cette journée pour marquer une fois de plus sa différence. Elle s'est ainsi prononcé pour que l'âge légal de départ à la retraite soit désormais fixé à 63 ans et demi, afin d'« *atteindre l'équilibre financier du régime général* ». AP

Info AP | 22.05.2008 | 18:49.

Retraites : centaines de milliers de manifestants, les syndicats satisfaits

PARIS, 22 mai 2008 (AFP) - Les syndicats estiment avoir réussi leur pari jeudi avec des centaines de milliers de manifestants mobilisés dans toute la France autour de « la défense » des retraites, et jugent que le gouvernement doit désormais revoir son plan entérinant l'allongement de la durée de cotisation.

Les défilés ont rassemblé entre 296.000 personnes, selon la police et plus de 700.000, selon la CGT, qui s'est félicitée d'un « incontestable succès », avec « une participation majoritaire des salariés du privé ».

En 2003, les premières manifestations unitaires contre la réforme des retraites, dont le gouvernement mène actuellement la deuxième étape, avaient réuni entre 250.000 et 500.000 personnes. Le mouvement s'était ensuite amplifié, réunissant à son sommet 1 à 2 millions de manifestants.

CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et l'Unsa ont affiché jeudi leur unité pour « la défense de la retraite solidaire » et contre un projet gouvernemental jugé peu ambitieux et ne pesant à leurs yeux que sur les salariés, qui devront cotiser 41 ans d'ici 2012 pour une retraite à taux plein.

« *La balle est dans le camp gouvernemental* », a estimé la CGT, et la mobilisation pourrait avoir « des suites ». Pour la CFDT, "le gouvernement doit revoir la globalité de ses propositions".

Plus d'une centaine de défilés ont réuni des enseignants, des cheminots, des postiers et des salariés du privé, ainsi que des retraités.

Le cortège parisien a rassemblé de 28.000 personnes (police) à 70.000 (CGT). A Bordeaux, ils étaient de 8.000 à 25.000, à Toulouse entre 14.000 et 25.000, à Lyon de 8.500 à 12.000 et à Marseille entre 8.200 à 60.000, dont de nombreux agents portuaires et dockers.

Le Premier ministre François Fillon a écarté toute remise en cause des 41 ans de cotisation, « acté » en 2003. Et l'UMP a demandé à "tous les gens de bonne foi" de défendre la réforme des retraites.

Les confédérations, qui n'avaient pas appelé formellement à la grève même si des préavis ont été déposés pour « couvrir » les manifestants, ont insisté pour que leur succès soit mesuré au nombre de manifestants et non de grévistes.

Mais à la SNCF, la direction a donné un taux non négligeable de 24,9% de grévistes. La direction de La Poste en a enregistré 11,33%, celle de France Télécom 19,5%, celle du groupe EDF 20,8% et celle de GDF 16,2%.

A la SNCF, où le service minimum est mis en œuvre pour la deuxième fois au plan national, les perturbations ont été limitées, avec un peu plus d'un train sur deux en moyenne (deux TGV sur trois).

En région parisienne, le trafic RATP a été normal (sauf RER B), et en province, certains réseaux ont connu des perturbations comme à Marseille, Strasbourg ou Lyon. Le trafic aérien a été normal à Roissy-CDG et légèrement perturbé à Orly et dans quelques aéroports de province.

Matignon et le ministre du Travail Xavier Bertrand ont d'ailleurs vu dans cette journée de mobilisation, avec des perturbations « mais sans blocages », un succès du service minimum.

Dans la Fonction publique, 8,6% des agents ont fait grève, selon le ministère. Malgré leurs divergences - CFDT ou CFE-CGC ne sont pas opposés au principe des 41 ans, mais à son calendrier -, les syndicats estiment avoir établi un nouveau rapport de forces pour imposer leurs revendications sur le niveau des retraites, de nouveaux financements et des compensations pour les métiers pénibles.

En écho aux manifestations, la présidente du Medef Laurence Parisot, favorable à un recul de l'âge de la retraite en plus des 41 ans, a lancé :
« *Est-ce si catastrophique que ça de partir à la retraite à 63 ans et demi ?* »

Six Français sur dix soutiennent le mouvement sur les retraites...

Info NOUVELOBS.COM | 22.05.2008 | 17:55.

Selon CSA, 58% des Français soutiennent ou ont de la sympathie pour le mouvement d'action contre le projet d'allongement de la durée de cotisation des retraites à 41 ans.

Près de six Français sur dix (58%) soutiennent ou ont de la sympathie pour le mouvement d'action contre le projet d'allongement de la durée de cotisation des retraites à 41 ans, selon un sondage CSA publié jeudi 22 mai dans L'Humanité.

Trente-neuf pour cent des personnes interrogées soutiennent le mouvement et 19% ont de la sympathie, alors qu'elles sont 24% à être opposées ou hostiles à cette journée d'action, 15% y sont indifférentes et 3% ne se prononcent pas. (AP)

Sondage réalisé par téléphone les 20 et 21 mai 2008, auprès d'un échantillon de 952 personnes représentatif de la population française, âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Communiqué suite à la journée de mobilisation du 22 mai sur les retraites

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

23 mai 2008

Pour la défense des retraites : les salarié-es sont descendus massivement dans la rue !

Jeudi 22 mai, les salarié-es sont descendus massivement dans la rue pour refuser le passage aux 41 annuités annoncé par le gouvernement. 700 000 manifestant-es dans toute la France avec une présence très importante de salariés du privé mais aussi de jeunes et de retraité-es.

Un nouvel allongement de la durée de cotisation entraînerait une nouvelle baisse du niveau des pensions comme cela est déjà le cas avec le passage aux 40 annuités. Le Medef a d'ailleurs annoncé la couleur en indiquant qu'il veut un passage à 45 annuités de cotisation et faire passer l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans !

Alors que les conditions de travail se dégradent, que la souffrance au travail se développe et que, dans le même temps, les profits se portent très bien, il ne faut pas travailler plus mais moins : c'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires revendique le retour aux 37,5 annuités pour tous, public et privé, un départ anticipé pour les travaux pénibles, et le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans. Il faut stopper cette logique de régression sociale permanente. Le gouvernement, pour l'instant, campe sur ses positions. Face à cette intransigeance, il est urgent de donner une suite à la mobilisation du 22 mai. L'ensemble des organisations syndicales a la responsabilité de tracer très rapidement de nouvelles perspectives de grèves et de manifestations, avec la perspective d'un mouvement d'ensemble pour mettre un coup d'arrêt à cette politique anti-sociale, en fédérant les revendications : retraites, assurance-maladie, services publics, emploi, pouvoir d'achat... Il s'agit bien d'obtenir un autre partage des richesses produites par l'ensemble de la collectivité.

le vendredi 23 mai 2008

Non aux 41 annuités, oui aux 37,5 annuités

Communiqué de la LCR

A la provocation gouvernementale sur l'allongement de la durée de cotisations à 41 annuités, s'ajoute celle de Laurence Parisot, PDG du MEDEF, qui voudrait repousser à 63,5 ans l'âge légal de départ à la retraite, sous le prétexte mensonger de favoriser ainsi l'emploi des seniors. L'allongement incessant de la durée de cotisations, le système de décote joint à la précarité, aux bas salaires, au chômage, ont un seul but : faire baisser le niveau des pensions et ouvrir la voie à la retraite par capitalisation pour le plus grand profit des sociétés d'assurance et des fonds de pension. L'augmentation des richesses produites et du Produit Intérieur Brut (PIB), les 100 milliards de profits, en 2006, des sociétés cotées au CAC 40, le paquet fiscal de 15 milliards d'euros voté par les parlementaires en juillet 2007, montrent, par exemple, que l'argent existe du côté du patronat pour financer les retraites.

es retraités sont victimes, comme les salariés d'une baisse dramatique de leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi, la LCR sera présente à la manifestation intersyndicale du 22 mai, avec son porte-parole O.Besancenot, et tiendra un point fixe, à la hauteur du métro « Filles du Calvaire », à partir de 14h.

Face à l'obstination gouvernementale, il faut construire une mobilisation prolongée contre les 41 annuités, pour garantir une retraite à 60 ans, à 55 ans pour les travaux pénibles, après 37,5 années de cotisations pour tous, d'un montant égal à 75% du meilleur salaire, avec un minimum à 1500 euros.

Le 21 mai 2008.

Communiqué de l'Union des Retraités Solidaires

UNIRS

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

20 mai 2008

L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités ne passe pas par un rallongement de la durée de cotisation !

Le gouvernement s'engage dans une nouvelle augmentation de la durée de cotisation des salariés : pour qu'ils puissent espérer partir avec une retraite à taux plein il faudrait maintenant qu'ils cotisent quarante et une années ! Déjà le passage des 37,5 annuités aux 40 annuités s'est révélé être un piège pour un grand nombre de personnes : faute d'avoir les annuités exigées elles subissent une décote qui vient réduire le montant de leur pension ; l'exigence d'une année supplémentaire ne fera donc qu'accentuer cette dégradation de la situation des futurs retraités. Les premières victimes seront encore plus particulièrement les femmes, les chômeurs, les précaires et toutes les personnes qui entrent tard dans la vie « active » ou qui ont des carrières discontinues.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) appelle à participer aux manifestations unitaires qui se dérouleront dans la plupart des villes de France le jeudi 22 mai pour repousser cette nouvelle réforme rétrograde.

L'amélioration de la situation des retraités passe globalement par une autre répartition des richesses, qui fasse moins la part belle aux profits stériles qui se destinent à la spéculation et aux rémunérations scandaleusement élevées d'une minorité de privilégiés.

le mardi 20 mai 2008

Appel intersyndical FP pour le 22 mai

Organisations syndicales de la Fonction publique

CGT FO FSU Solidaires CFTC

COMMUNIQUE

Agents de la fonction publique : dans l'action le 22 mai

Les organisations syndicales de la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels à participer massivement à la journée nationale du 22 mai aux côtés des autres salarié-e-s pour la défense de la retraite solidaire par répartition, pour la revalorisation des pensions et contre l'allongement annoncé de la durée de cotisation.

Après le succès du 15 mai, cette journée doit être l'occasion de reposer également les questions du pouvoir d'achat, de l'emploi public, de la défense du statut et des services publics.

Elles appellent les personnels à tout faire pour en assurer la réussite, en participant massivement aux manifestations, et par toute forme de mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève.

Elles décident de se rencontrer de nouveau dans les prochains jours pour décider des suites à envisager dans la Fonction publique, et appellent les personnels à en débattre.

Le 19 mai 2008

le mardi 20 mai 2008